

Extrait du procès-verbal

Séance du : 7 février 2022
1^{er} Vice-Président : M. Marco CARENZA
Rapport sur : Préavis N° 2021/22
Rapporteur : Mme Ilithyia GENNAI

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 2021/22 « Ecole primaire de Gai-Logis - demande d'un crédit de CHF 285'000.- TTC pour le remplacement de la production de chaleur »,
ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

1. d'octroyer un crédit de CHF 285'000.- TTC pour le changement de la production de chaleur à l'école de Gai-Logis ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 25 ans.

Les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme levé le 8 février 2022.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le 1^{er} Vice-Président :



La Secrétaire :